

RANDO PLAISIR

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 mai 2017



Présents : René Billon, Françoise Blanc, Michel Bonod, Martine Dessagne, André Evieux, Patrick Fèvre, Maurice Guérin, Maurice Guillon, Roland Hucher, Pierre Masi, Jacques Mermillon, Régine Pahon, Jeanine Palmigiani, Patrick Ripoteau

Excusés : Annie Denis, Aimé Lingot

Le président René Billon ouvre la séance à 14h00 pour traiter les points inscrits à l'ordre du jour diffusé le 04/05/17.

Accueil des jeunes enfants pendant les vacances scolaires

L'accueil des enfants lors des randonnées pendant les vacances scolaires est une pratique qui tend à s'amplifier, conduisant à un nombre croissant d'enfants qui participent aux randonnées durant ces périodes de vacances. L'idée est bonne mais mérite réflexion afin d'éviter des problèmes qui, fort heureusement, n'ont pas eu lieu jusqu'à maintenant.

D'un point de vue strictement formel l'assurance est acquise sous couvert de la participation d'un montant de 2 € en tant qu'invité.

Pour que ces pratiques perdurent en toute quiétude le CA, après débat, rappelle les règles suivantes à respecter par les accompagnateurs (le plus souvent les grands-parents) qui sont responsables des enfants en question :

- s'assurer du bon équipement pour la pratique de la randonnée, en particulier les chaussures,
- présenter les enfants avant le départ au responsable de randonnée,
- s'informer des difficultés éventuelles de la randonnée avant le départ (longueur, dénivelés, ...)
- acquitter le règlement de 2 € (à un membre du CA présent ou au responsable de randonnée)

Ces pratiques simples et de bon sens permettront de poursuivre l'accueil de nos jeunes randonneurs qui, de l'avis général exprimé en CA, se montrent de bons et dynamiques marcheurs!

Randonnée thématique à Cerdon

L'idée d'Aimé Lingot est de relancer la randonnée thématique de Cerdon du 1er mai, autrefois organisée par le Syndicat d'Initiative de Cerdon, sous l'égide et avec l'appui de notre club 'Rando Plaisir'. Cette randonnée ouverte à tous, inscrite au calendrier des randonnées du CDRP, donne lieu à une contribution modeste dont le bénéfice pourrait être partagé entre le club organisateur et une organisation caritative, de lutte contre le cancer par exemple.

Après échanges en réunion le CA donne un accord de principe sous réserve de s'assurer que la prise en charge par 'Rando Plaisir' ne soulève pas de problème en terme de responsabilité et d'assurance (compte tenu de la diversité et du nombre de participants).

En complément il sera nécessaire de bien définir préalablement à la randonnée thématique le parcours et les accompagnateurs nécessaires afin d'assurer une bonne organisation .

L'accord de principe de ce CA sera suivi d'une validation définitive lors du prochain CA.

Point sur les commissions

○ **commission randos**

- Le nombre moyen de participants par randonnée du lundi (32) et du jeudi (29) est en légère hausse, celui des randonnées du samedi est stable à 18. Le nombre de randonnées est de 22 le lundi (5 annulées) et 27 le jeudi (5 annulées).

- la randonnée festive de juillet aura lieu le 20 juillet avec un repas chez Carrier à La Balme après une randonnée sur le plateau. Le prix du repas est de 22 €, Jean-Pierre Palmigiani et Michel Bonod sont en charge de l'organisation. Inscription jusqu'au 06 juillet accompagnée d'un chèque à l'ordre de Carrier.

- Patrick Ripoteau organisera une randonnée sportive en juillet dans la région d'Annecy (La Tournette).

○ **commission sentiers**

- L'entretien des sentiers du 10 mai après-midi a réuni 14 personnes qui se sont partagées sur des travaux sur Saint-Jean (pose de plaques signalétiques, ponçage et lasure du grand panneau d'information à Varey) et sur Poncin (débroussaillage à Champagne, derrière le château, sous le Mont, ...),

- La présence d'un nombre important de chenilles (pyrale du buis et autres...) peut compromettre les randonnées : il faut y veiller lors des reconnaissances,

- Lors de la réunion avec la Communauté de Communes du 16 mai, un point est prévu sur les affaires en cours : commandes de plaques signalétiques, participation de 10 € / km sentier entretenu, ...),

- Une demande a été faite à la mairie de Poncin pour que le sentier derrière l'usine Tiflex, souvent boueux, soit empierré,

- Le département étant responsable des routes départementales, René Billon a envoyé un courrier à Madame Marie-Christine Chapel, Conseillère Départementale, pour lui signaler les dangers de la traversée de la RD 1084 au Val d'Enfer (Cerdon),

- Une journée d'entretien des sentiers sera programmée à l'automne.

- **commission animation / communication**

- Une réunion du bureau de Rando Plaisir a validé la proposition de sortie annuelle de notre commission animation / communication. Elle aura lieu le 30 septembre à Tain L'Hermitage avec une visite du palais du facteur Cheval et du musée de l'alambic et bien sûr repas au restaurant.

Jean-Pierre Palmigiani centralise les inscriptions jusqu'au 19 juin dans la limite de 70 participants (taille du car) avec remise de chèque de 45 € pour les adhérents et 50 € pour les conjoints non adhérents.

NB : aucun covoiturage n'est prévu.

- La journée festive aux Peupliers aura lieu le 26 juin.

Informations et questions diverses

- Le CA est revenu sur le sujet de la mise à jour de la Charte du Randonneur de notre club. Après échanges il n'est pas apparu de motif justifiant une mise à jour, la Charte est conservée dans son état actuel.

- Un débat a eu lieu quant aux règles applicables aux déplacements de randonneurs sur les routes. C'est un sujet d'autant plus important que le nombre de randonneurs est grand. Il sera nécessaire de le confirmer mais il semble que la règle soit de marcher à gauche pour une personne seule et à droite pour un groupe, avec nécessité de séparer le groupe en 2 s'il est important avec respect d'une distance minimale de sécurité entre les 2 sous-groupes.

Le prochain CA se tiendra le 8 septembre 2017 à 14h00.

Le secrétaire, Patrick FEVRE

